

UNIVERSITE DE LYON – CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL

BOURSES DOCTORALES

L'Université de Lyon (UdL) a signé un accord avec le China Scholarship Council (CSC). Cet accord prévoit le financement par le CSC de 30 bourses doctorales par an afin de permettre à des étudiant·e·s chinois·e·s d'effectuer leur doctorat dans un des établissements membres de l'UdL.

RAPPEL DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Nationalité	Niveau d'étude	Niveau de langue exigé
Chinoise	<ul style="list-style-type: none">• 2e année de master pour une tutelle pleine• 2e année de doctorat pour une cotutelle	Anglais ou Français minimum B2/C1 conseillé

LA CANDIDATURE ETAPE PAR ETAPE

ETAPE 1 : Envoi de votre sujet de thèse – A partir du lundi 21 septembre et jusqu'au 19 octobre 2020

Envoyez votre sujet de thèse au Service des Etudes Doctorales (SED) de l'UdL.

Contact : Alice Tersoglio

Adresse d'envoi: alice.tersoglio@universite-lyon.fr

ETAPE 2 : Diffusion des offres par l'UdL et le CSC

Une fois validées par le·la correspondant·e défense, L'UdL publie les offres sur son site internet, [en français](#) et [en anglais](#), communique les liens au CSC et à l'Ambassade de France en Chine pour une large diffusion.

Plus les offres sont envoyées tôt, plus la validation et diffusion sera rapide !

ETAPE 3 : Candidatures des étudiant·e·s chinois·e·s

Les candidat·e·s rentrent directement en contact avec le·la directeur·trice potentiel·le. Il·Elle s'assurera de ses compétences scientifiques et linguistiques.

Soyez vigilant quant au niveau de langue de votre candidat·e. Un entretien est vivement conseillé.

ETAPE 4 : Validation de la candidature UdL

Une fois votre candidat·e sélectionné·e, vous devez :

- Faire parvenir au·à la correspondant·e défense de votre établissement le CV du·de la candidat·e et son sujet de thèse pour validation ;
- Présenter la candidature au·à la directeur·trice de l'École doctorale (ED) pour validation et lui demander de renseigner et de signer la lettre d'admission (modèle communiqué par le SED);
- Envoyer une copie scannée de la lettre d'acceptation signée au·à la candidat·e chinois·e et au SED.

Seul l'envoi de cette lettre d'admission au SED permet de valider la candidature du-de la futur-e doctorant-e dans le cadre spécifique de l'accord CSC-UdL.

ETAPE 5 : Candidature de l'étudiant auprès du CSC – Du 10 au 30 mars 2021

Les étudiant-e-s présélectionné-e-s déposent leur dossier de candidature directement [sur le portail de candidature](#) hébergé sur le site du CSC.

ETAPE 6 : Envoi de la liste des pré-sélectionné.e.s au CSC – le 1er avril 2021

Le SED communique au CSC la liste exhaustive et définitive des candidatures présélectionnées. La liste est signée par la responsable du Service.

Cette liste doit obligatoirement être envoyée le 1^{er} avril.

ETAPE 7 : Résultats du CSC

Le CSC transmet les résultats de la sélection à l'UdL qui les transmet à son tour aux écoles doctorales. Si un-e étudiant-e est refusé-e pour une raison qualitative, il est possible d'émettre une réclamation sous la forme d'une lettre argumentée transmise par l'UdL. La session de rattrapage impose un délai supplémentaire de trois mois de réévaluation.

REMARQUES IMPORTANTES

Revenus du-de la doctorant-e

Le montant de la bourse est de **1 350 €** par mois, pour une durée maximale de **48 mois**.

Si votre établissement a fixé un montant minimum de revenu pour valider l'inscription en doctorat supérieur à 1350 € mensuels, vous avez deux possibilités :

- Demander une exception auprès du service de scolarité dans lequel le doctorant sera inscrit afin d'autoriser l'inscription en doctorat avec un revenu de 1350 € ;
- Demander au laboratoire d'accueil du doctorant de financer la différence entre le montant de la bourse et le montant du revenu minimum exigé.

Éviter les doubles candidatures

Les ENS, INSA et École centrale ont des accords similaires avec le CSC. Veillez à ne pas candidater via les deux biais. Ceci pourrait avoir des conséquences pour d'autres candidatures.